



Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 059-215906116-20240304-DEC\_2024\_05-AU



DEPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE LILLE  
COMMUNE DE VERLINGHEM

DECISION DU MAIRE N° 2024-05  
PORTANT RENOUVELLEMENT D'ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE

Nous, Thierry BONTE, Maire de la Commune de Verlinghem,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2122-22,  
Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2020-10 du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoirs,  
Vu la délibération n°2017-63 relative à l'adhésion à la Fondation du Patrimoine dans le cadre des travaux de l'église Saint-Chrysole,  
Considérant que la Fondation du Patrimoine participe à la sauvegarde du Patrimoine public,

## DECIDONS

**Article 1°** - de renouveler l'adhésion à la Fondation du Patrimoine, sise 268 boulevard Clémenceau à Marcq-en-Barœul (59700) pour l'année 2024.

**Article 2°** - le tarif d'adhésion est fixé à 200 € pour les communes de moins de 3 000 habitants (deux cents euros).

**Article 3°** - Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Verlinghem, le 4 mars 2024.  
Le Maire, **Thierry BONTE**.



**Le Maire**

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 13/03/24  
et la publication le 14/03/24  
Thierry BONTE, Maire.



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC_2024_05
Objet :	Décision portant renouvellement d'adhésion à la Fondation du Patrimoine.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-04 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-215906116-20240304-DEC_2024_05-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215906116-20240304-DEC_2024_05-AU-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
<b>Document principal (Autre document)</b> Nom original : DECISION 2024_05 ADHESION FONDATION PATRIMOINE.pdf Nom métier : 99_AU-059-215906116-20240304-DEC_2024_05-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	56.8 Ko
<b>Document principal (Autre document)</b> Nom original : FONDATION DU PATRIMOINE DOC ADHESION.pdf Nom métier : 99_AU-059-215906116-20240304-DEC_2024_05-AU-1-1_2.pdf	application/pdf	133.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 mars 2024 à 10h52min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 mars 2024 à 10h52min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 mars 2024 à 10h52min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 mars 2024 à 10h52min46s	Reçu par le MI le 2024-03-13

